

MON FRERE DÉTOURNE L'USAGE DU SUBUTEX

Par Profil supprimé Postée le 08/10/2014 08:54

Bonjour,

Mon frère a 24 ans et il se drogue depuis plusieurs années (contexte familial difficile). Il a touché à diverses drogues dures et il est actuellement soigné depuis quelques temps avec du subutex. Sauf que les effets sont trop lents pour lui, alors il détourne l'usage en le snifant ou en se l'injectant. Dernièrement, j'ai été choquée de voir ses doigts tout gonflés et une tâche de sang sur sa main (injection "ratée").

Son médecin continue à lui prescrire du subutex alors qu'il voit que mon frère détourne son usage. Mon frère n'ose quant à lui pas en parler. Mon frère a déjà été hospitalisé plusieurs fois mais on nous précise à chaque fois qu'il se fait soigner pour le psycho, le mental, et non pour la dépendance. Aujourd'hui, il est prêt à aller en cure, mais je ne sais pas où aller, à qui m'adresser....

J'ai essayé de rechercher des informations sur votre site mais elles sont très nombreuses et beaucoup concernent des associations. J'aimerais les coordonnées de centres qui ont fait "leurs preuves", même s'ils sont éloignés. Tout sacrifice peut être bon à faire je pense.

Notre situation familiale est très complexe, il n'a que moi sur qui compter et professionnellement je suis éloignée et très occupée, ce n'est pas simple de gérer tout cela seule...

Je précise que j'ai déjà pris RDV avec son médecin, avec des associations, mais personne ne semble réaliser l'importance des faits et l'urgence d'agir (je comprends évidemment que nous ne sommes pas les seuls dans cette situation mais pour ce qui nous concerne, la situation ne s'améliore pas du tout). Mon frère est encore jeune et il veut s'en sortir. Mais beaucoup semblent fermer les yeux, notamment lorsqu'il y a échange de drogues au sein même d'établissements hospitaliers...c'est encore une autre histoire...

J'ai besoin d'aide, nous avons besoin d'aide.

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Cordialement,

Mise en ligne le 08/10/2014

Bonjour,

Pour pouvoir vous donner des orientations, il serait nécessaire que votre frère précise le projet de soins qui lui conviendrait. S'il souhaite se sevrer du subutex, il peut le faire seul, "à la dure" c'est à dire en devant supporter les symptômes de manque, il peut le faire avec l'aide de son médecin prescripteur, en diminuant progressivement les dosages, ou encore en intégrant une unité d'hospitalisation en addictologie pour un sevrage « simple » (une semaine environ) ou un sevrage « complexe » (plusieurs semaines). L'après sevrage, c'est-à-dire le temps de consolidation psychologique, peut se poursuivre en ambulatoire dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), sous forme de rendez-vous réguliers, ou en intégrant un centre thérapeutique pour un séjour pouvant aller de quelques semaines à plusieurs mois. Vous trouverez dans le lien ci-dessous toutes les informations relatives au dispositif spécialisé.

Toutes ses possibilités de prise en charge existent dans votre département et ailleurs mais, pour reprendre vos termes, ce ne sont pas les centres qui font « leurs preuves » mais plutôt les personnes qui viennent consulter en fonction de leur possibilité, de leur motivation, au moment de la prise en charge.

Sniffer et/ou injecter le subutex correspond effectivement à un usage détourné et revient en quelque sorte à utiliser la substitution comme une drogue, pour la « défonce ». Si votre frère attend cela du subutex, on ne peut pas dire qu'il l'utilise dans le cadre d'une démarche de soins. Il est évidemment regrettable que votre frère n'ose pas parler à son médecin, il est pour l'instant son meilleur interlocuteur pour l'accompagner dans le soin. S'il ne se sent pas à l'aise et en confiance avec ce médecin il peut en voir un autre ou franchir la porte d'un CSAPA pour être certain de rencontrer des professionnels spécialisés dans les addictions. Avec eux il pourra être épaulé et conseillé dans la construction de sa démarche de soins.

Nous ne pouvons pas vous donner des coordonnées de centres « au hasard », sans connaître plus précisément la volonté de votre frère entre tous les possibles. Ce temps de réflexion, de prise d'information concernant le système de soins, d'élaboration d'un projet pour votre frère, semble un temps nécessaire. Nous avons conscience qu'il n'est pas si évident de se repérer dans le dispositif des soins spécialisés en addictologie et si des questions ou des incompréhensions persistent, n'hésitez pas l'un comme l'autre à nous solliciter à nouveau.

Nous comprenons par ailleurs que tout cela soit très difficile à porter pour vous, d'autant plus si vous êtes seule à faire face. C'est pour cela que nous vous encourageons à solliciter l'aide qui serait possible pour vous, en tant que proche, en CSAPA.

Notre service reste encore une fois à votre disposition si vous avez besoin de revenir vers nous pour une information, une précision, une orientation, du soutien... Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe), au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable) ou encore par Chat.

Cordialement.

En savoir plus :

- Le dispositif spécialisé

